



RENFORCER LES ASSOCIATIONS DE PRODUCTEURS DANS L'ENSEMBLE DE LA RÉGION PROCHE ORIENT ET AFRIQUE DU NORD EN FAVEUR D'UNE ALIMENTATION PLUS SAINTE: OMAN ET LES PAYS DE L'UNION DU MAGHREB ARABE

Février 2025

ODD:



Pays:

Algérie, Libye, Maroc, Mauritanie, Oman et Tunisie

Code du projet:

TCP/RAB/3804

Contribution de la FAO:

500 000 USD

Période de mise en œuvre:

1^{er} juillet 2021-31 décembre 2023

Contact:

Représentation de la FAO à Oman
FAO-OM@fao.org

Partenaires

Ministère de l'agriculture, de la pêche et des ressources en eau, Oman; Ministère de l'agriculture et du développement rural, Algérie; Ministère de l'agriculture, de l'élevage et des ressources marines, Lybie; Ministère du développement rural, Mauritanie; Ministère de l'agriculture, de la pêche maritime, du développement rural et des eaux et forêts, Maroc; Ministère de l'agriculture, des ressources hydrauliques et de la pêche, Tunisie.

Bénéficiaires

Agents de vulgarisation agricole; communautés et agriculteurs de la région du Proche Orient et de l'Afrique du Nord; gestionnaires des systèmes d'irrigation *aflaj* et membres de l'Association agricole omanaise (AAO); ministères en charge de l'agriculture et du développement rural; organisations agricoles oasiennes; petits exploitants familiaux et associations d'agriculteurs.

Contribution au Cadre de programmation par pays (CPF)

Algérie: CPP 2018-2021, priorité 1

Libye: CPP 2017-2020, priorité 2

Maroc: CPP 2017-2020, domaine prioritaire 2

Mauritanie: CPP 2017-2021, priorité 1

Oman: CPP 2018-2022, résultantes 1, 3, 5 et 6

Tunisie: CPP 2016-2020, priorité 1

Cadre de programmation UMA-FAO, produit 1.2



DESCRIPTION DU PROJET

L'agriculture familiale à petite échelle est la principale forme d'agriculture dans le monde, avec plus de 500 millions d'exploitations familiales de petite à moyenne taille. Ces exploitations agricoles sont essentielles au maintien de la diversité des systèmes agricoles, à la préservation des produits alimentaires traditionnels, et contribuent à l'amélioration de la nutrition des populations et à la protection de l'environnement. Dans la région du Proche-Orient et de l'Afrique du Nord, les petits exploitants familiaux contribuent à plus de 80 pour cent de la production agricole et jouent de ce fait un rôle crucial dans la transformation des systèmes alimentaires.

Les systèmes alimentaires durables visent à fournir des aliments sains, abordables et sûrs, toutefois, au niveau mondial, les pratiques actuelles en matière de gestion des produits alimentaires ne permettent pas une approche permettant d'améliorer la nutrition des populations. Il est nécessaire d'adopter une approche intégrée, qui connecte l'offre alimentaire à la demande croissante d'aliments sains, tout en générant des solutions avantageuses pour l'ensemble des parties des systèmes alimentaires. En produisant des aliments nutritifs, en facilitant l'accès aux marchés et en réduisant les pertes après récolte, contribuant ainsi à une meilleure disponibilité d'aliments sains pour les consommateurs, les petits exploitants familiaux et leurs organisations sont des acteurs essentiels de cette transformation.

Toutefois, les petits exploitants familiaux sont confrontés à de nombreuses difficultés qui limitent leur productivité, leur rentabilité et leurs moyens de subsistance. Une action collective mise en place dans le cadre d'organisations de producteurs, de coopératives ou d'autres formes de collaboration permet aux petits exploitants familiaux de surmonter ces obstacles et de contribuer davantage au développement agricole. Pour parvenir à un secteur agricole et à une économie rurale prospères, des organisations de producteurs efficaces et inclusives sont essentielles.

À Oman, l'agriculture repose sur un modèle inégalitaire, où 89 pour cent des agriculteurs possèdent seulement 25 pour cent des terres, tandis que 0,2 pour cent en détiennent 21 pour cent. La plupart des exploitations sont rudimentaires, non commerciales et axées sur la production familiale. La Stratégie de développement agricole et rural durable à l'horizon 2040 met en évidence la nécessité de développer les organisations de producteurs pour professionnaliser le secteur et améliorer les revenus et les moyens de subsistance. À la demande du Gouvernement d'Oman, l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) a prêté une assistance technique au titre du projet TCP/RAB/3606 afin de renforcer les organisations de producteurs dans la région du Proche-Orient et de l'Afrique du Nord. Les résultats de ce projet ont mis en évidence la nécessité d'un soutien accru dans les domaines de la gouvernance, de la gestion et de l'administration, afin de renforcer l'efficacité des organisations de producteurs.

Dans la région du Maghreb, l'agriculture est un important pilier économique, qui contribue à 15 pour cent du produit intérieur brut (PIB) et emploie 35 pour cent de la population.

Les petits exploitants familiaux de la région sont confrontés à des problèmes liés à l'accès aux ressources, aux marchés, aux financements et aux connaissances. La coopération entre acteurs, impliquant notamment les organisations de producteurs et les communautés gestionnaires des systèmes d'irrigation traditionnels, joue un rôle déterminant dans la résolution de ces problèmes. La FAO a travaillé avec des organisations professionnelles au Maghreb pour soutenir la gestion adaptative des systèmes oasiens de la région.

Oman et la région du Maghreb disposent de systèmes oasiens traditionnels qui font vivre des communautés depuis des centaines d'années. À Oman, le système d'irrigation de type *falaj* (ou *aflaj*, au pluriel) permet d'acheminer l'eau à la fois pour les usages domestique, l'agriculture et l'élevage. De même, au Maghreb, afin de gérer les ressources en eau limitées, les agriculteurs locaux ont mis au point des systèmes résilients qui intègrent la production animale et végétale ainsi que des techniques d'agroforesterie. Ces écosystèmes oasiens ont été préservés grâce à la présence d'organisations d'agriculteurs bien structurées, dont la pérennité dépend de leurs capacités à créer des sources de revenus axées sur des produits spécialisés à haute valeur ajoutée et des services environnementaux. Renforcer les capacités organisationnelles des petits exploitants familiaux autour de ces systèmes sera essentiel pour garantir la sécurité alimentaire et la viabilité future de l'agriculture oasienne.

IMPACT

Le projet a contribué à la création de systèmes alimentaires plus productifs, inclusifs et durables dans la région du Proche-Orient et de l'Afrique du Nord, car il a permis de renforcer les capacités organisationnelles des petits exploitants familiaux et de donner des moyens d'agir aux associations d'agriculteurs et aux responsables d'*aflaj*. Grâce à l'élaboration d'un guide andragogique complet, à des formations ciblées et à la diffusion des bonnes pratiques, le projet a permis de doter les parties prenantes de compétences essentielles en matière de gouvernance, de prestation de services et de commercialisation collective. De fructueux voyages d'étude en Mauritanie et en Tunisie ont offerts des perspectives concrètes sur l'utilisation de techniques d'irrigation et de systèmes de gestion de l'eau efficaces, permettant ainsi aux participants d'adopter et d'appliquer des stratégies ayant fait leurs preuves dans leurs propres contextes.

En outre, l'instauration d'un dialogue permanent entre les organisations de producteurs et les instances gouvernementales a consolidé leur collaboration, offrant aux parties prenantes l'opportunité de surmonter les défis et de développer des solutions innovantes conjointement. Ces efforts collectifs ont non seulement permis d'améliorer la productivité et l'efficacité agricoles, mais ont également permis de promouvoir l'inclusion en autonomisant les communautés marginalisées et en améliorant leur accès aux ressources et aux processus de prise de décisions. Ainsi, le projet a jeté les fondements de systèmes alimentaires résilients et durables qui contribuent à la sécurité alimentaire et au développement socioéconomique de la région du Proche-Orient et de l'Afrique du Nord.

RÉALISATION DES RÉSULTATS

Le projet a renforcé avec succès les compétences et l'efficacité des associations d'agriculteurs et des gestionnaires des *aflaj* en faveur de systèmes alimentaires durables, grâce à la mise en œuvre d'une approche globale et stratégique intégrant plusieurs produits interconnectés.

Au titre du Produit 1.1, axé sur le renforcement de la collaboration avec l'Association agricole omanaise (AAO), une mission de trois semaines a été organisée à Oman. Au cours de cette des objectifs clefs ont été définis, notamment de comprendre la réalité à laquelle les agriculteurs omanais sont confrontés et d'engager des discussions sur des sujets essentiels tels que l'adhésion à l'AAO et la commercialisation collective. La mission a inclus des visites dans cinq gouvernorats et s'est conclue par un atelier national au cours duquel les résultats obtenus ont été présentés et des stratégies de financement et de professionnalisation de l'AAO ont été étudiées. Les principales conclusions ont mis en avant les valeurs démocratiques au sein de l'association et l'engagement de la communauté en faveur du développement agricole, jetant ainsi les bases de futurs efforts de renforcement des capacités.

Le Produit 2.1 a fait l'objet d'une révision majeure afin de mieux s'aligner sur l'évolution des besoins de l'AAO, à la suite de changements dans sa gouvernance. Lors d'une mission dans les cinq gouvernorats, la FAO a évalué la dynamique de l'association, mettant en lumière les défis liés à la gestion de la commercialisation des produits. Il a été ainsi décidé de se concentrer sur l'organisation d'un forum régional visant à faciliter l'échange de connaissances entre les agriculteurs omanais et ceux de la région du Maghreb.

L'objectif de ce forum était de renforcer les associations de producteurs, de promouvoir une alimentation plus saine et de faciliter l'ensemble des efforts de développement agricole dans toute la région du Proche-Orient et de l'Afrique du Nord.

Le Produit 1.4 a été crucial pour le développement des capacités organisationnelles des petits exploitants familiaux dans la région du Proche-Orient et de l'Afrique du Nord. Un des principaux livrables a été l'élaboration d'un guide andragogique, qui a servi d'outil d'apprentissage complet documentant aussi bien les séances de formation en ligne qu'en présentiel. Ce guide a intégré des approches participatives novatrices conçues spécifiquement pour les petits exploitants familiaux, mettant l'accent sur l'amélioration de la prestation de services, de la gouvernance et des stratégies de commercialisation collective. Grâce à sa flexibilité, le guide a permis aux organisations de producteurs d'adapter les méthodes à leurs contextes locaux plutôt que de suivre rigidelement des cadres prédéfinis.

En complément du guide andragogique, une étude sur les systèmes de production agricole oasiens a été conduite par un spécialiste de la FAO, laquelle a débouché sur une compilation de bonnes pratiques. Ces pratiques concernaient des domaines cruciaux, notamment la préservation des ressources en eau, la protection de la biodiversité et l'amélioration des rendements agricoles, e mettant l'accent sur leur reproductibilité dans l'ensemble des oasis de la région du Proche-Orient et de l'Afrique du Nord. Cette compilation a permis de renforcer l'autonomie des associations et des gestionnaires des systèmes d'irrigation, en leur mettant à disposition des stratégies fondées sur des éléments probants pour améliorer leurs pratiques agricoles.

Grâce au projet, une délégation omanaise a pu faire des voyages d'étude en Mauritanie et en Tunisie, où les participants ont acquis une expérience pratique en matière de techniques d'irrigation et de systèmes de gestion de l'eau efficaces. Ces visites leur ont permis d'observer l'application concrète de méthodes qui ont fait leurs preuves, leur donnant la possibilité de les adapter et de les appliquer dans leurs propres contextes. Les enseignements pratiques tirés de ces visites ont été essentiels pour compléter la formation dispensée à travers le guide andragogique.

Le dialogue constant entre les organisations de producteurs et les entités gouvernementales, favorisé par ces divers produits, a créé un environnement collaboratif propice à la résolution de problèmes et à la recherche de solutions novatrices.

En outre, le fait d'avoir documenter ces méthodes a permis d'institutionnaliser les compétences et les gains d'efficacité acquis, offrant ainsi une ressource durable pour de futures activités de formation.

En résumé, les efforts coordonnés menés dans le cadre de ces produits ont débouché sur des améliorations en matière de capacités organisationnelles et d'efficacité des organisations de producteurs et des gestionnaires des *aflaj*, favorisant ainsi des systèmes alimentaires durables dans la région. L'approche globale, intégrant la formation, les expériences pratiques et la collaboration des parties prenantes, a favorisé la diffusion et l'application efficaces des meilleures pratiques, jetant ainsi les bases d'un développement agricole actuel à Oman et au-delà.

MISE EN ŒUVRE DU PLAN DE TRAVAIL ET DU BUDGET

L'exécution du plan de travail et du budget du projet a été globalement réussie, s'alignant étroitement avec les objectifs établis visant à renforcer les capacités organisationnelles des petits exploitants familiaux dans la région du Proche-Orient et de l'Afrique du Nord. Les principales activités, notamment l'élaboration du guide andragogique, les sessions de formation ciblées et les voyages d'étude, ont été exécutées dans les délais prévus et les budgets consacrés à ces initiatives ont été alloués efficacement.

Toutefois, plusieurs obstacles et contraintes ont été rencontrés lors de la mise en œuvre du projet. Les changements de gouvernance au sein de l'AAO ont nécessité des ajustements des activités, en particulier pour répondre à l'évolution des besoins de l'association et de ses membres. L'incapacité de l'AAO à gérer la commercialisation de produits, notamment de paniers de légumes destinés aux écoles, a mis en évidence la nécessité de renforcer davantage les capacités avant de mettre en œuvre certaines activités prévues. En outre, des défis logistiques, notamment la coordination des voyages d'étude et la mobilisation des différentes parties prenantes, ont parfois empêché d'exécuter certaines activités en temps voulu. Cela a nécessité une reformulation du projet et une prolongation sans coût supplémentaire, repoussant la date de fin du 31 mars 2023 au 31 décembre 2023. L'extension du calendrier, associé à la mise en œuvre de stratégies d'adaptation, notamment des consultations avec les parties prenantes et un recentrage de certaines activités prévues, a permis au projet de rester sur la bonne voie pour la mise en place de systèmes alimentaires productifs, inclusifs et durables dans toute la région.

MESURES DE SUIVI À L'ATTENTION DES GOUVERNEMENTS

Le projet a mis en exergue l'importance d'un dialogue continu entre les organisations de producteurs, telles que l'AAO, et les entités gouvernementales, pour favoriser la mise en place d'un environnement collaboratif permettant des défis et de trouver des solutions novatrices. À l'occasion d'un atelier national organisé à Muscat, des représentants de l'AAO ainsi que responsables gouvernementaux ont été réunis afin de leur présenter les principales conclusions de différentes missions, d'analyser les méthodes de financement de l'association et d'établir des stratégies pour de futures initiatives. Cet atelier a mis en évidence la nécessité d'un soutien continu aux autorités dans en matière de politiques agricoles et de gestion des ressources, en particulier en ce qui concerne la mise en œuvre d'une approche commune de la commercialisation collective. En outre, la documentation des méthodes et des meilleures pratiques garantit non seulement que les progrès accomplis sont non seulement reconnus, mais également pérennes, ce qui demande une supervision et une collaboration constantes de la part des autorités. Cette participation proactive est essentielle pour maintenir la dynamique des efforts de développement agricole et atteindre la sécurité alimentaire à long terme et à la durabilité dans toute la région.

DURABILITÉ

1. Renforcement des capacités

Le projet a permis de mettre au point un cadre fiable qui renforce les compétences et les connaissances des associations d'agriculteurs et des gestionnaires des *aflaj*, ce qui bénéficie à la communauté agricole sur le long terme. La création du guide andragogique est au cœur de ces efforts, car il s'agit d'un outil d'apprentissage complet conçu pour être adapté à différents contextes locaux dans la région du Proche-Orient et de l'Afrique du Nord. Ce guide rassemble non seulement des méthodes de formation efficaces, mais porte également sur des domaines cruciaux tels que la gouvernance, la commercialisation collective et la gestion des risques. En outre, la collaboration entre la FAO, l'AAO et l'organisation non gouvernementale (ONG) UPA développement international (UPADI) a facilité l'échange de connaissances à travers les voyages d'étude et les ateliers qui ont eu lieu, permettant aux participants d'observer et d'appliquer les meilleures pratiques en matière d'irrigation et de gestion des ressources.

En institutionnalisant ces méthodes et en favorisant une culture d'apprentissage continu, le projet a jeté les bases d'améliorations constantes en matière de productivité agricole et d'inclusion, garantissant ainsi que les communautés soient mieux préparées à relever de futurs défis ayant trait aux systèmes alimentaires durables. Cette approche stratégique du renforcement des capacités souligne l'importance de renforcer des pratiques agricoles résilientes, capables de s'adapter aux évolutions environnementales et socioéconomiques.

2. Égalité des genres

L'accent mis par le projet sur l'amélioration des capacités organisationnelles des associations d'agriculteurs contribue intrinsèquement à la participation des femmes à la prise de responsabilité et aux processus de décisions. En renforçant les compétences et l'efficacité de ces associations, le projet encourage indirectement une répartition plus équitable des ressources et des responsabilités, permettant aux femmes de participer pleinement aux activités agricoles. L'accent mis sur le renforcement des capacités facilite la mise en place d'un environnement où l'égalité des genres peut contribuer à la durabilité et à la résilience des systèmes alimentaires dans la région.

3. Durabilité environnementale

Le projet a contribué à faire progresser la durabilité environnementale en mettant l'accent sur la préservation des ressources en eau, la protection de la biodiversité et l'amélioration des pratiques agricoles au sein des écosystèmes fragiles. Dans le cadre de l'élaboration de bonnes pratiques dans les systèmes de production agricole oasiens, un rapport complet a documenté les stratégies d'optimisation de l'utilisation de l'eau et de préservation des habitats naturels. Les voyages d'étude de la délégation omanaise en Mauritanie et en Tunisie ont mis en avant des techniques d'irrigation et des systèmes de gestion de l'eau efficaces, démontrant l'importance d'intégrer les savoirs traditionnels aux pratiques modernes. En dotant les associations d'agriculteurs et les gestionnaires des *aflaj* des outils et des connaissances nécessaires à la mise en œuvre de ces pratiques durables, le projet promeut une approche équilibrée du développement rural qui limite autant que possible l'impact environnemental tout en améliorant la productivité. La priorité donnée aux méthodes durables contribue non seulement à la résilience des écosystèmes locaux, mais également à la sécurité alimentaire à long terme dans la région du Proche-Orient et de l'Afrique du Nord.

4. Durabilité technologique

Le projet a favorisé la durabilité technologique grâce à l'intégration de pratiques agricoles innovantes et d'outils numériques dans les activités de renforcement des capacités. Le guide andragogique a servi de ressource d'apprentissage, compilant à la fois les formations en ligne et en présentiel, durant lesquelles des méthodes modernes de gouvernance, de prestation de services et de commercialisation collective ont été présentées. Grâce à des modules de formation en ligne, les participants ont pu accéder à des informations précieuses, quel que soit leur position géographique, facilitant ainsi l'apprentissage continu des pratiques agricoles. En outre, les voyages d'étude en Mauritanie et en Tunisie ont mis en avant des technologies d'irrigation et des systèmes de gestion de l'eau modernes qui mettent l'accent sur l'important d'adopter des solutions adaptées aux contextes locaux. En dotant les parties prenantes des compétences et des connaissances nécessaires pour tirer efficacement parti de la technologie, le projet a favorisé un environnement propice à l'essor de pratiques durables, engendrant ainsi un accroissement de la productivité et de la résilience dans le secteur agricole de toute la région du Proche-Orient et de l'Afrique du Nord.



5. Durabilité économique

Le projet a contribué à la durabilité économique, en renforçant la viabilité financière et la compétitivité des petits exploitants familiaux sur les marchés dans la région du Proche-Orient et de l'Afrique du Nord. Grâce à une formation ciblée consacrée à la gouvernance, à la prestation de services et à la commercialisation collective, présentées dans le guide andragogique, les associations d'agriculteurs et les gestionnaires des *aflaj* ont acquis des compétences essentielles pour une gestion optimale et d'allocation de ressources. La compilation de bonnes pratiques issues de l'étude des systèmes de production agricole oasiens a mis en avant des stratégies d'amélioration des rendements agricoles et de la qualité des produits, lesquelles ont un impact direct sur les revenus des agriculteurs. En outre, le projet a facilité le partage de connaissance à travers des voyages d'étude, lors desquels les participants ont pu observer des techniques d'irrigation et des systèmes de gestion de l'eau performants qui réduisent les coûts et améliorent l'efficacité. En favorisant la collaboration entre les organisations de producteurs et les institutions gouvernementales, le projet a également permis de créer un environnement propice à l'accès aux ressources financières et aux opportunités d'investissement. Ces efforts collectifs ont renforcé la résilience économique des communautés agricoles, ouvrant ainsi la voie à des moyens de subsistance durables et à la sécurité alimentaire dans la région.



DOCUMENTS ET MATÉRIEL DE DIFFUSION

- ❑ **Dhouadi L.** À paraître. *Rapport sur l'écosystème agricole oasien et la promotion des bonnes pratiques.* <https://drive.google.com/file/d/1-MedKUHmzQUelCbOeugpotSSdGCqHkhB/view>
- ❑ **FAO.** À paraître. *Version finale du guide établi par UPA développement international.*

RÉALISATION DES RÉSULTATS – MATRICE DU CADRE LOGIQUE

Impact attendu	Des systèmes alimentaires plus productifs, plus inclusifs et plus durables dans toute la région du Proche-Orient et de l'Afrique du Nord	
Résultat	Les compétences et l'efficacité des associations d'agriculteurs et des gestionnaires des <i>aflaj</i> sont renforcées aux fins de la mise en place de systèmes agricoles durables	
	Indicateur	Amélioration des compétences techniques et organisationnelles de l'Association agricole omanaise (AAO) et des gestionnaires des <i>aflaj</i> .
	Situation de référence	Capacités limitées en matière de pratiques de production durable et de commercialisation collective.
	Objectif final	- Au moins un contrat signé entre une organisation de producteurs et une petite et moyenne entreprise (PME) de transformation de produits. - Un mécanisme de collecte de légumes mis en place dans une association agricole.
	Commentaires et mesures de suivi à adopter	<p>Ce Résultat a été obtenu au moyen d'une approche multidimensionnelle. Le projet a permis d'élaborer un outil d'apprentissage complet, le guide andragogique, qui a été mis à profit pour dispenser une formation ciblée sur la gouvernance, la prestation de services, les mécanismes d'affiliation et la commercialisation collective. Les associations agricoles et les responsables des <i>aflaj</i> ont ainsi pu acquérir des compétences essentielles en vue d'une gestion efficace. En outre, un spécialiste de la FAO a mené une étude qui a donné lieu à une compilation de bonnes pratiques en matière de préservation de l'eau, de protection de la biodiversité et d'augmentation des rendements agricoles. La diffusion de ces pratiques a permis aux associations et aux responsables d'avoir à leur disposition des moyens pour mettre en œuvre des stratégies validées qui améliorent l'efficacité et la productivité. Grâce aux voyages d'étude en Mauritanie et en Tunisie, la délégation omanaise a acquis une expérience pratique dans le domaine des techniques d'irrigation et des systèmes de gestion de l'eau efficaces. Après avoir observé l'application de ces méthodes de travail, les participants ont pu adapter des stratégies fructueuses en fonction de leur propre contexte. Une communication continue entre les organisations de producteurs et les institutions gouvernementales a favorisé la collaboration, permettant ainsi aux parties prenantes ont ainsi pu trouver des solutions à certains défis et étudier de manière approfondie des solutions novatrices. Enfin, la compilation des différentes méthodes a permis de garantir la pérennité des compétences et des gains d'efficacité acquises, offrant ainsi une ressource pour de futures formations.</p> <p>Dans l'ensemble, grâce aux formations ciblées, aux échanges de connaissances, à l'expérience acquise sur le terrain et à la formalisation des meilleures pratiques, les associations d'agriculteurs et les gestionnaires des <i>aflaj</i> ont renforcé considérablement leurs compétences et leur efficacité, ce qui a favorisé le développement de systèmes alimentaires durables dans la région.</p>

Produit 1.1	Les capacités organisationnelles des associations agricoles dans les domaines de la prestation de services et de la gouvernance sont renforcées		
	Indicateurs	Objectif	Obtenu
	Nombre de nouveaux membres et de services de l'Association agricole omanaise.	- Augmentation de 20 pour cent de l'affiliation à l'Association agricole omanaise. - Un contrat d'exploitation agricole. - Un texte de loi sur les coopératives, viable et adapté au contexte omanais, soumis au Gouvernement d'Oman.	Oui
Situation de référence	<ul style="list-style-type: none"> - 155 membres. - Accès limité à l'agriculture sous contrat. - Absence de cadre juridique pour les coopératives. 		
Commentaires	<p>En 2021, un protocole d'accord a été signé afin de poursuivre la collaboration avec l'AAO et d'intensifier les efforts visant à renforcer ses capacités organisationnelles, tout en mettant l'accent sur la prestation de services et la gouvernance.</p> <p>Une mission de trois semaines à Oman a été organisée dans le but de mettre en œuvre les activités 1.1 à 1.5. Les principaux objectifs de la mission étaient de: i) mieux connaître, grâce à la visite de cinq gouvernorats, les réalités auxquelles sont confrontés les agriculteurs omanais, afin de mieux les soutenir; ii) continuer d'échanger sur les principaux thèmes, en particulier l'affiliation et la commercialisation collective, afin de contribuer au développement de l'AAO et à l'élaboration de son plan stratégique; iii) organiser un atelier national visant à définir les conditions nécessaires au développement d'une association telle que l'AAO. Au cours de la mission, des réunions ont été organisées avec des associations de chacun des cinq gouvernorats. Les événements thématiques organisés dans ces gouvernorats ont permis de mieux comprendre les liens entre la commercialisation collective, l'affiliation et la communication avec les pouvoirs publics. À l'issue de ce travail, il a été conclu qu'il était essentiel d'adopter une approche commune en matière de commercialisation collective. Des débats, notamment ceux qui ont porté sur le modèle agricole québécois, ont permis de clarifier les rôles distincts de l'AAO et des pouvoirs publics.</p> <p>Un atelier national a été organisé à Mascate (Oman) les 30 et 31 janvier 2023. Il a réuni des participants de tous les services de l'AAO, ainsi que les présidents et les représentants du conseil d'administration. Lors de cet atelier, les principales conclusions de la mission ont été présentées et les membres élus ont analysé différentes méthodes de financement de l'association. Ils se sont en outre penchés sur les stratégies qui permettraient de professionnaliser davantage l'AAO.</p> <p>Les principales conclusions suivantes ont été tirées de la mission: i) l'élection du président et du vice-président a mis en évidence les valeurs démocratiques défendues par l'AAO au niveau national; ii) les associations régionales semblent évoluer en fonction de leurs particularités régionales; iii) les membres sont très attachés à leur culture, à leur histoire et à leur territoire; iv) la population locale est déterminée à développer l'agriculture et l'élevage, ce qui renforcera la sécurité alimentaire du pays; v) la communication continue existante entre les associations et les autorités publiques est de bon augure pour l'avenir; vi) les compétences techniques agricoles observées ne laissent aucun doute quant au potentiel future du secteur agricole à Oman.</p> <p>En outre, la mission a permis de faire ressortir des conclusions plus spécifiques, en particulier en ce qui concerne les associations unies sous la houlette de l'AAO nationale, notamment au sujet de l'affiliation, de la commercialisation de produits agricoles et du contexte socioéconomique plus général.</p>		
Activité 1.1.1	Dispenser des formations sur la planification stratégique et élaborer un plan stratégique, y compris des plans d'action de l'association, pour répondre aux besoins des membres en tirant parti des conclusions des précédentes formations en ligne de la FAO et de l'UPA		
	Réalisée	Oui	
	Observations	<p>Les discussions sur l'affiliation et la commercialisation collective qui ont eu lieu au cours de la mission organisée ont été substantielles, et ont jeté les bases du futur développement de l'OAA et de l'élaboration de son plan stratégique.</p> <p>À Oman, l'agriculture varie considérablement d'un gouvernorat à l'autre. Ces différences sont non seulement d'ordre climatique et géographique, mais aussi d'ordre culturel, et donnent ainsi à chaque région des caractéristiques uniques en termes de production agricoles. Lors du projet, il a été constaté que l'élaboration du plan d'action n'en était qu'à sa phase initiale. Il est donc devenu essentiel de créer un guide portant sur les principaux aspects à prendre en compte dans l'optique de la professionnalisation des associations agricoles, afin que celles-ci puissent poursuivre leur développement.</p> <p>Le guide aborde une grande diversité de sujets, aussi bien les aspects liés à la croissance organisationnelle, que l'ensemble des facteurs qui influent sur la commercialisation des produits agricoles. Il couvre aussi les questions complexes associées aux relations entre les associations et les pouvoirs publics. Grâce aux outils du guide, les organisations de producteurs ont pu distinguer plus clairement les facteurs déterminants qui favoriseront leur développement.</p>	

Activité 1.1.2	Revoir le mécanisme d'affiliation (contributions et cotisations) et la stratégie de mobilisation pour garantir la viabilité financière de l'association	
	Réalisée	Oui
Observations	Concernant l'affiliation, il est apparu clairement que, pour la majorité des membres, l'agriculture était une activité de reconversion ou une activité économique venant compléter l'activité principale (par exemple, des enseignants qui sont également agriculteurs, des ingénieurs à la retraite qui se lancent dans l'exploitation agricole, etc.). Les principaux responsables de l'association pratiquent une agriculture intensive qui s'appuie souvent sur des technologies de pointe, telles que l'irrigation au goutte-à-goutte. Cependant, il semble qu'aucune stratégie n'ait été mise en place pour rapprocher les membres de l'association qui pratiquent l'agriculture intensive de ceux qui utilisent des méthodes agricoles plus traditionnelles, notamment celles qui sont appliquées dans les oasis. Ce clivage entre les membres pratiquant une agriculture intensive moderne et ceux qui ont recours à des méthodes traditionnelles entraîne de profondes divergences d'ordre culturel, qui rendent difficile la coexistence de ces deux approches. Les agriculteurs traditionnels, en particulier, ont souvent l'impression d'être sous-représentés au sein des associations et de ne pas être sur la même longueur d'onde.	
Activité 1.1.3	Proposer une structure de gouvernance de l'Association agricole omanaise au niveau central et au niveau de ses différents services	
	Réalisée	Oui
Observations	Le guide a permis de proposer différentes structures de gouvernance présentant des avantages pour l'AAO. Il comprend également des outils destinés à aider les organisations de producteurs à mieux comprendre les principaux facteurs influant sur leur développement.	
Activité 1.1.4	Concevoir un mécanisme pour la gestion des risques et la fourniture des services connexes (assurance et contrat social, par exemple).	
	Réalisée	Oui
Observations	Le guide comprend des propositions de services de gestion des risques présentant des avantages pour l'AAO. Il comprenait également des outils destinés à aider les organisations de producteurs à mieux comprendre les principaux facteurs entrant en ligne de compte dans le cadre de la mise en place de ces services.	
Activité 1.1.5	Mettre au point un mécanisme d'agriculture contractuelle favorisant la commercialisation collective de produits et élaborer un plan de commercialisation	
	Réalisée	Oui
Observations	Le fait que les associations soient placées sous la tutelle du Ministère des affaires sociales entrave la structuration et la commercialisation des produits agricoles. Durant la mission, il n'a pas été possible d'évaluer l'état actuel de la commercialisation des produits qui avait été établie par le gouvernement, rendant incertaine sa fonctionnalité à ce jour. Il sera nécessaire d'examiner plus avant cet aspect. Dans ce contexte, il a été difficile de mener une réflexion approfondie sur la manière de mettre en place des stratégies commerciales sur mesure en fonction des caractéristiques spécifiques de chaque produit agricole et des particularités de chaque gouvernorat. Par exemple, la commercialisation des dattes, des produits à base de canne à sucre et des tomates ne peut pas être structurée de la même façon. Le guide comprend des propositions de mécanismes de contractualisation agricole qui présenteraient un intérêt pour l'AAO. Il comprend également des outils destinés à aider les organisations de producteurs à mieux comprendre les principaux facteurs nécessaires à l'intensification de leurs efforts de commercialisation.	
Activité 1.1.6	Organiser un voyage d'étude comprenant des formations afin que les membres de l'AAO (trois au maximum) rencontrent des membres de l'Union des producteurs agricoles (UPA) (Québec), en soutien à toutes les activités mentionnées ci-dessus	
	Réalisée	Oui
Observations	Cette activité a été regroupée avec une autre initiative. La délégation canadienne a été invitée à participer à une deuxième mission à Oman et d'assister au Forum organisé par la FAO et l'Université Sultan Qaboos.	

Produit 1.2	Les services de conseil aux associations agricoles et de commercialisation axés sur une sélection de légumes (tomates cerises, concombres et mini carottes) développés et mis en œuvre		
	Indicateurs	Objectif	Obtenu
	Création d'un nouveau panier de légumes produits, conditionnés et commercialisés par l'AAO.	Un nouveau panier de légumes de l'AAO destiné aux écoliers.	Oui (modifié)
Situation de référence	0 unités		
Observations	<p>Ce Produit a été modifié à l'issue de débats approfondis avec les parties prenantes nationales et le fonctionnaire technique principal. Pour garantir que les activités répondent effectivement aux besoins nationaux et soient efficacement mises en œuvre, une modification a été nécessaire. À la suite d'une évolution de la gouvernance de l'AAO après les élections de fin 2022, y compris de l'élection d'un nouveau président, la FAO a réexaminé la dynamique, la nouvelle orientation et l'évolution des besoins de l'association. Cette nouvelle dynamique a été mise en exergue lors de la mission FAO-UPADI dans les cinq gouvernorats. Les recommandations découlant de la mission ont mis en évidence l'incapacité de l'association à gérer elle-même la commercialisation de produits (notamment le panier de légumes pour les établissements scolaires), contrairement à ce qui avait été prévu lors de la précédente présidence au moment où avait été initialement formulé le projet. Ainsi il a été nécessaire de procéder à un remaniement des activités du Produit 1.2. Ce constat a été confirmé lorsque les activités 1.2.1 (schématisation) et 1.2.2 (évaluation de la faisabilité) ont été menées à bien. Une fois que l'association aura renforcé ses capacités à mettre en œuvre l'ensemble des activités proposées, il faudra qu'elle dispose d'investissements supplémentaires et qu'elle poursuive son développement afin de gérer elle-même les paniers de produits. Compte tenu de ce qui précède, le Bureau de la FAO à Oman et le fonctionnaire technique principal ont envisagé de remanier les activités afin de mieux les aligner avec les besoins nationaux et la situation des petits exploitants familiaux et de leur association. Ces activités ont donc été ajustées pour se concentrer sur l'organisation d'un forum régional où les agriculteurs omanais et ceux de la région du Maghreb pourraient se rencontrer, mettre en commun leur expérience et échanger leurs connaissances. Ce forum vise à renforcer les associations de producteurs dans toute la région du Proche-Orient et de l'Afrique du Nord et, dans le même temps, à promouvoir une alimentation plus saine et à soutenir le développement agricole.</p>		
Activité 1.2.1	Réaliser une cartographie des exploitations agricoles et des PME sélectionnées cultivant les légumes retenus (sur la base de critères prédéfinis)		
	Réalisée	Oui	
	Observations	Un consultant national a été engagé pour cartographier des exploitations agricoles et des PME sélectionnées cultivant des légumes spécifiques, ainsi que pour réaliser une étude de faisabilité du projet. Une méthode de travail et un questionnaire ont été élaborés à cet effet, et la cartographie a été menée à bien. Par la suite, un rapport a été soumis présentant les conclusions.	
Activité 1.2.2	Réaliser une étude de faisabilité concernant le processus de développement et la commercialisation de produits dans le cadre de l'utilisation de sous-produits et de la création de valeur ajoutée		
	Réalisée	Oui	
	Observations	Un consultant national a été engagé pour cartographier des exploitations agricoles et des PME sélectionnées cultivant des légumes spécifiques, ainsi que pour réaliser une étude de faisabilité du projet. Une méthodologie de travail et un questionnaire ont été élaborés à cet effet, et la cartographie a été menée à bien. Par la suite, un rapport a été soumis présentant les conclusions.	
Activité 1.2.3	Produire une vidéo et une brochure sur les opportunités d'investissements pour aider les petits exploitants familiaux à fournir des fruits et des légumes aux écoles		
	Réalisée	En partie	
	Observations	L'activité initiale, intitulée «Organiser une série de séances de formation de formateurs visant à améliorer la productivité, le conditionnement, la réfrigération et le transport d'une sélection de légumes de grande qualité, ainsi qu'une série de séances de formation sur la transformation», a été modifiée conformément à la demande de prolongation du projet datée du 7 février 2023. Une vidéo a été produite pour faire connaître le forum qui a été organisé au titre de l'Activité 1.2.4. Elle peut être utilisée pour encourager les investissements en faveur des petites exploitations familiales.	

Activité 1.2.4	Organiser un forum à Oman sur les organisations de producteurs afin de favoriser un échange de connaissances et le renforcement des capacités (y compris une section sur les services de conseil et de commercialisation, notamment l'approvisionnement direct des écoles)	
	Réalisée	Oui
	Observations	<p>L'activité initiale, intitulée «Réaliser une évaluation des besoins afin de formuler des recommandations sur les infrastructures et les équipements nécessaires pour moderniser les activités de stockage et de transformation (et si besoin de distribution/transport) afin de prolonger la durée de conservation et de garantir la disponibilité d'une sélection de légumes récoltés», a été modifiée conformément à la demande de prolongation du projet datée du 7 février 2023.</p> <p>En collaboration avec l'Université Sultan Qaboos et le Ministère de l'agriculture, de la pêche et des ressources en eau d'Oman, la FAO a organisé un forum consacré aux organisations de producteurs d'Oman et du Maghreb, qui s'est tenu à Mascate du 26 au 29 février 2024. La manifestation, intitulée «Le statut des associations agricoles à Oman et au Maghreb et les stratégies favorisant leur développement et leur durabilité», visait à favoriser l'échange de connaissances entre les associations agricoles et le renforcement de leurs capacités. Durant cet événement un accent particulier étant mis sur les services de conseil et de commercialisation et les canaux d'approvisionnement, notamment les services de vente directs aux écoles.</p> <p>Des représentants de ministères, d'organisations de la société civile et d'associations agricoles d'Oman et de pays du Maghreb (Algérie, Maroc, Mauritanie et Tunisie) ont pu participé à ce forum. La rencontre a servi de plateforme d'échange de connaissances sur des sujets tels que le développement des associations agricoles, les cadres juridiques régissant ces organisations et des études de cas d'associations réussies.</p> <p>Les participants ont notamment assisté à des présentations sur le rôle des associations agricoles dans le développement rural, à des débats sur la gouvernance et la viabilité des associations de producteurs, à des ateliers interactifs sur les stratégies de renforcement des capacités, notamment en matière de services de conseil et de commercialisation, et à des présentations de spécialistes locaux et internationaux sur les cadres juridiques qui régissent les associations agricoles d'Oman et de la région du Maghreb.</p> <p>Lors du deuxième jour, les participants ont pu assister à une séance consacrée à tous les aspects de la gestion des associations agricoles, qui a été animée par des experts de l'UPADI. Un guide pratique destiné aux responsables d'association a été présenté à cette occasion. Le dernier jour, les participants ont pu visiter des sites situés dans des régions agricoles de première importance autour de Nizwa et observer des pratiques agricoles locales, notamment l'utilisation de systèmes d'irrigation traditionnels tels que le <i>falaj</i> et des techniques modernes d'exploitation du palmier dattier à grande échelle.</p>
Activité 1.2.5	Les résultats du forum sont consignés et des recommandations pour les prochaines étapes à mettre en œuvre sont formulées	
	Réalisée	Oui
	Observations	<p>L'activité initiale, intitulée «Concevoir et mettre en place un mécanisme qui permette à l'Association agricole omanaise de collecter une sélection de légumes récoltés par de petits exploitants et de garantir leur stockage dans de bonnes conditions (délais/température/durée/modalités)», a été modifiée conformément à la demande de prolongation du projet datée du 7 février 2023.</p> <p>Les résultats du forum décrits ci-dessus ont fait l'objet d'un rapport complet mettant en exergue les principales analyses et recommandations issues des débats.</p>

Produit 1.3	Les capacités techniques et organisationnelles des petits exploitants familiaux et des gestionnaires de certains sites d' <i>aflaj</i> dans les domaines de la gouvernance, de la gestion et de l'accès aux innovations et aux marchés sont renforcées		
	Indicateurs	Objectif	Obtenu
	Nombre d'agriculteurs collaborant dans l'écosystème des <i>aflaj</i> à des fins de production et de commercialisation.	Augmentation de 20 pour cent du nombre d'agriculteurs collaborant dans l'écosystème des <i>aflaj</i> à des fins de production et de commercialisation.	Non
Situation de référence	- Action collective limitée dans l'écosystème des <i>aflaj</i> . - Accès limité aux marchés des petits exploitants familiaux dans l'écosystème des <i>aflaj</i> .		
Observations	Modifié.		
Activité 1.3.1	Élaborer et mettre en œuvre un plan de renforcement des capacités comprenant notamment des formations destinées aux petits exploitants familiaux et aux gestionnaires de certains sites d' <i>aflaj</i>		
	Réalisée	Oui	
	Observations	Cette activité a été menée à bien lors du forum organisé au titre de l'Activité 1.2.4: les capacités des petits exploitants familiaux et des responsables de certains sites d' <i>aflaj</i> ont été renforcées au moyen d'ateliers et de séances de formation ciblés. Le deuxième jour, une formation de formateurs basée sur le guide andragogique «L'agriculture aujourd'hui et demain» a été dispensée en collaboration avec l'UPADI. Les petits exploitants familiaux et les responsables ont suivi une formation pratique sur la gouvernance, la gestion des ressources et l'efficacité opérationnelle, en mettant l'accent sur l'amélioration des pratiques agricoles dans le cadre du système d'irrigation unique qu'est le <i>falaj</i> . Les participants ont reçu un ensemble complet de supports de formation en arabe, renforçant ainsi leurs compétences afin de promouvoir les compétences et leurs stratégies pour améliorer la gestion de l'eau au niveau des exploitations agricoles et dans les communautés.	
Activité 1.3.2	Bâtir une vision commune et un plan d'action afin de promouvoir des activités agricoles et non agricoles à vocation commerciale économiquement efficaces (en mettant en commun les biens de production des petits exploitants familiaux) afin d'accroître les revenus et d'améliorer les moyens de subsistance des petits exploitants familiaux		
	Réalisée	Oui	
	Observations	Cette activité a été menée à bien lors du forum organisé au titre de l'Activité 1.2.4. Les séances techniques ont porté sur la recherche d'un consensus au sujet des principales difficultés et possibilités en matière d'activités agricoles et non agricoles et ont encouragé les participants à collaborer à l'élaboration de stratégies qui pourraient améliorer la production de revenus et les moyens de subsistance. Des groupes de discussion interactifs ont facilité la sélection d'initiatives à vocation commerciale et la mise en commun des ressources des petits exploitants familiaux. La dernière journée a inclus des visites sur le terrain, permettant aux participants d'observer des exemples réussis d'activités à vocation commerciale et de pratiques durables au sein du secteur agricole omanais.	
Activité 1.3.3	Organiser des voyages d'étude, des ateliers régionaux et des visites de sites à Oman et dans des pays du Maghreb (Algérie, Lybie, Maroc, Mauritanie et Tunisie) afin d'échanger sur les bonnes pratiques en matière de gestion intégrée des écosystèmes oasiens (3 personnes par pays au maximum)		
	Réalisée	Oui	
	Observations	Afin que les pays d'Afrique du Nord et Oman puissent plus facilement échanger leur expérience dans le domaine de la gestion durable et de la protection des écosystèmes oasiens, la FAO a organisé un voyage en Mauritanie du 28 mai au 1 ^{er} juin 2023. Les présidents de quatre associations agricoles omanaises y ont participé. Ce voyage a permis de présenter des pratiques agricoles ayant fait leurs preuves dans des environnements oasiens, et renforçant ainsi les avantages économiques tirés de ce patrimoine. Dans le même contexte et sous la supervision de la FAO, le Centre régional de recherche en agriculture oasienne de Degache, en Tunisie, a accueilli la délégation omanaise à l'occasion d'une visite de quatre jours, du 5 au 8 juin 2023. Les participants se sont rendus dans plusieurs régions oasiennes du sud de la Tunisie, chacune d'entre elle ayant ses caractéristiques spécifiques. La délégation a échangé avec des acteurs clefs du secteur afin de favoriser la collaboration et de tirer des enseignements des pratiques optimales adoptées dans les oasis omanaises.	

Produit 1.4	Les méthodologies permettant de renforcer les capacités des petits exploitants familiaux sont consignées par écrit et formalisées		
	Indicateurs	Objectif	Obtenu
	Nombre de méthodes et de pratiques optimales consignées par écrit	2 unités	Oui
Situation de référence	0 unité.		
Observations	<p>Ce produit a été obtenu grâce à une série d'activités stratégiques ayant pour objectif d'améliorer les capacités organisationnelles des petits exploitants familiaux dans la région du Proche-Orient et de l'Afrique du Nord.</p> <p>En premier lieu, un outil d'apprentissage complet (un guide andragogique) a été mis au point dans trois langues. Ce guide, qui a servi de support lors des séances de formations en ligne et en présentiel, inclus des approches participatives novatrices conçues pour les petits exploitants familiaux. Il contribue à renforcer les capacités organisationnelles de l'AAO, à améliorer la fourniture de services et la gouvernance et à mieux comprendre la gestion des risques et les modèles de commercialisation collective. Ce guide est un outil flexible qui permet aux producteurs et aux associations agricoles d'adapter des méthodes à leurs contextes locaux.</p> <p>Par la suite, une étude des systèmes de production agricole oasiens a été conduite par un spécialiste de la FAO, ce qui a permis d'établir une compilation de bonnes pratiques dans des domaines importants, notamment la préservation des ressources en eau, la protection de la biodiversité et l'amélioration des rendements agricoles. Ces pratiques ont été sélectionnées car elles sont reproductibles dans des oasis de toute la région du Proche-Orient et de l'Afrique du Nord et contribuent au renforcement global des capacités des petits exploitants familiaux.</p> <p>Enfin, l'élaboration de documents sur les voyages d'étude a mis en lumière des pratiques optimales en matière de développement agricole et de gestion des ressources en eau. La délégation omanaise a participé à des voyages d'étude en Mauritanie et en Tunisie, où elle a acquis des connaissances sur des systèmes d'irrigation efficaces et des technologies qui sont adéquates dans les systèmes écologiques fragiles. Cette expérience pratique a permis à la délégation d'observer et d'analyser des méthodes fructueuses qui ont ensuite été intégrées dans le cadre de renforcement des capacités.</p> <p>Dans leur ensemble, ces activités ont facilité la documentation et l'institutionnalisation de méthodologies efficaces pour le renforcement des capacités, garantissant par ailleurs que les connaissances acquises soient accessibles et applicables aux exploitants familiaux de la région Proche-Orient et Afrique du Nord.</p>		
Activité 1.4.1	Élaborer un outil d'apprentissage complet dans les trois langues de la région, rassemblant les formations virtuelles et en présentiel, y compris des approches participatives novatrices visant à renforcer les capacités organisationnelles des petits exploitants familiaux		
	Réalisée	Oui	
	Observations	<p>Un guide andragogique a été mis au point. Il s'agit d'un outil d'apprentissage complet qui sert de support pour les formations en ligne et comprend des approches participatives novatrices visant à renforcer les capacités organisationnelles des petits exploitants familiaux. Le guide a été diffusé afin d'améliorer les connaissances en matière d'action collective chez les petits exploitants familiaux de la région du Proche-Orient et de l'Afrique du Nord. Plus précisément, l'objectif de ce guide est de: i) renforcer les capacités organisationnelles de l'AAO en matière de prestation de services et de gouvernance; ii) documenter les outils qui donnent à l'AAO des moyens de remplir son rôle dans le cadre du développement de l'agriculture omanaise; iii) examiner les mécanismes d'affiliation établis par l'AAO afin de garantir l'engagement des membres et la viabilité financière de l'association; iv) mieux faire connaître les mécanismes de gestion des risques et les services correspondants, notamment les contrats d'assurance et les contrats sociaux; v) approfondir les connaissances sur les différents modèles de commercialisation collective de produits agricoles; vi) permettre à la FAO d'étendre son programme de formation à des régions où cela est jugé utile.</p> <p>Afin de bien saisir l'utilité du guide andragogique, il est important de comprendre que les points de vue des individus sont déterminés par leur environnement. Par exemple, un montagnard ne considère pas la vie de la même manière que quelqu'un qui habite dans les plaines, et ceux qui vivent dans l'extrême nord pensent différemment de ceux qui vivent dans les régions désertiques. Au Québec, le climat hivernal rigoureux a rendu nécessaire une action collective, ce qui a favorisé les efforts conjoints et l'adoption d'une éthique de travail marquée. Les premiers colons devaient semer au bon moment pour éviter de compromettre leurs récoltes et de risquer la famine en hiver. Les communautés qui ne faisaient pas de réserves de bois de chauffe s'exposaient à de sévères conséquences lorsque les températures chutaient. Il est donc devenu essentiel d'agir collectivement pour gérer efficacement le travail dans les champs et les forêts. Toutefois, avec la modernité, la nature de l'action collective a évolué, passant d'un travail physique en groupe à l'utilisation d'outils collaboratifs. Ainsi, ce guide ne doit pas être considéré comme un mode d'emploi rigide à suivre sans prendre en considération les réalités locales. Il s'agit plutôt d'une boîte à outils destinées à définir des problèmes et à trouver des solutions efficaces.</p>	

Activité 1.4.1	Élaborer un outil d'apprentissage complet dans les trois langues de la région, rassemblant les formations virtuelles et en présentiel, y compris des approches participatives novatrices visant à renforcer les capacités organisationnelles des petits exploitants familiaux	
	Réalisée	Oui
	Observations	<p>Le guide est destiné aux producteurs qui pratiquent l'agriculture familiale et aux associations agricoles professionnelles qu'ils ont mises en place. Il donne aux formateurs les moyens nécessaires pour atteindre les résultats souhaités, tout en leur présentant des approches andragogiques, des processus à suivre et plusieurs outils qui facilitent leur travail. Il permet aux utilisateurs: i) d'accéder à un programme de formation en ligne qui porte sur trois thèmes précis et intègre les enseignements tirés de l'expérience de l'AAO afin de favoriser les améliorations; ii) de faire appel à des formateurs dans les zones rurales de différents pays, qui disposent désormais d'un outil complet pour former efficacement les responsables d'organisations de producteurs; iii) d'étendre le programme en ligne de la FAO et de l'UPADI à des régions où cela est jugé utile, en particulier dans les pays arabophones. En résumé, grâce à ce guide, les organisations de producteurs disposent d'un précieux support méthodologique. En outre, la possibilité de suivre la formation en ligne constitue une approche nouvelle qui est rarement employée dans les zones rurales. Le guide est donc une ressource novatrice qui contribue à la mise en place de nouvelles modalités de formation associant des activités en présentiel et en ligne. Ce guide a été créé à partir de la formation en ligne conduite avec l'AAO pendant trois mois et grâce à l'excellente coopération entre le Bureau de la FAO à Oman et l'UPADI pour l'élaboration et la mise en œuvre de cette formation. Il s'appuie également sur la synthèse des enseignements tirés par les trois partenaires.</p> <p>Le programme de formation mené au côté de l'AAO, de 12 séances de deux heures et demie chacune, portaient sur trois domaines thématiques. Grâce à l'expérience acquise, l'UPADI propose à présent 18 séances de formations: 16 d'entre elles durent deux heures et demie et les deux autres une heure et quart environ. Les deux premières séances, qui durent environ une heure et quart chacune, font désormais partie intégrante du programme. Leur objectif est de faire en sorte que les participants acquièrent une bonne maîtrise de la plateforme choisie pour dispenser la formation (Zoom, par exemple). L'approche consiste, non pas à expliquer le fonctionnement de la plateforme, mais plutôt à faire le tour de ses différentes fonctionnalités en réalisant des exercices pratiques. Les participants sont par exemple invités à utiliser les fonctionnalités de la plateforme pour se présenter. Les 16 autres séances sont organisées comme suit:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Développement organisationnel: 5 séances - Commercialisation collective: 7 séances - Dialogue constant entre les organisations de producteurs et les autorités: 4 séances - Présentation de la plateforme - Fonctionnalités facilitant la participation - Affiliation - Services des membres - Autonomie et financement de l'association - Structure associative - Cadre juridique des associations - Produire pour vendre - Économie de marché - Le marché et ses règles - Méthodes de commercialisation collective - Accords de commercialisation collective - Les types de relations entre des acteurs du même secteur - Gestion des risques - Les différentes manières de dialoguer - Les bases de la négociation - Techniques de négociation - Fondements de la communication, résumé global de toute la formation et programme d'évaluation

Activité 1.4.1	Élaborer un outil d'apprentissage complet dans les trois langues de la région, rassemblant les formations virtuelles et en présentiel, y compris des approches participatives novatrices visant à renforcer les capacités organisationnelles des petits exploitants familiaux	
	Réalisée	Oui
	Observations	<p>Chaque séance est structurée en quatre parties: i) une séquence d'introduction lors de laquelle plusieurs supports sont utilisés, notamment des photos, de courtes vidéos, des proverbes ou des caricatures; ii) une formation animée par l'équipe de formateurs présentant les thèmes abordés lors des sessions; iii) des échanges interactifs entre les participants et leurs formateurs; iv) une séquence d'évaluation permettant aux participants de résumer les principaux enseignements retenus et de faire part de leurs suggestions au sujet de la séance. Lors de chaque séance, la nature du contenu et la durée prévue sont précisées, et tout est fait pour encourager les participants à s'impliquer et adapter la formation en fonction des différents styles d'apprentissage des apprenants adultes.</p> <p>Le guide a été essentiellement conçu pour les formateurs. Il comprend une section introductive, puis l'intégralité des 18 séances. Chaque séance, à l'exception des deux premières, comporte une section consistant à présenter les objectifs, les progrès escomptés, les outils associés à chaque exercice, le temps imparti, le matériel nécessaire et d'autres éléments pertinents, ainsi qu'une deuxième section qui doit être présentée aux agriculteurs à la fin de chaque domaine thématique du programme de formation. Le programme de formation et le guide andragogique ont été conçus comme un ensemble cohérent qui peut être utilisé de façon modulable. Il est par exemple possible d'aborder les trois thèmes de manière indépendante. Le développement organisationnel est un thème qui peut constituer un programme de formation en soi, tout comme les autres thèmes que sont la commercialisation collective et le dialogue entre les organisations de producteurs et les autorités. Toutefois, de nombreux sujets au sein de chaque domaine thématique sont interconnectés, ce qui rend leur séparation complète difficile.</p>
Activité 1.4.2	Conduire une étude sur les systèmes de production agricole oasiens et établir une compilation des bonnes pratiques en matière de production végétale et de protection des cultures en vue de leur reproduction dans un système écologique fragile	
	Réalisée	Oui
	Observations	<p>Dans le cadre de ce projet, un rapport sur les systèmes agricoles oasiens et la promotion des bonnes pratiques a été mis au point par un spécialiste de la FAO. Cette étude a permis de dresser une liste exhaustive des bonnes pratiques dans plusieurs domaines, notamment la préservation et la gestion des ressources en eau, la protection de la biodiversité, l'amélioration des rendements agricole et de la qualité des produits, les organisations d'agriculteurs et la valorisation des produits.</p> <p>La plupart de ces bonnes pratiques peuvent être reproduites dans des oasis du même pays ou d'autres pays de la région du Proche-Orient et de l'Afrique du Nord.</p>
Activité 1.4.3	Recueillir les bonnes pratiques observées dans les pays visités lors des voyages d'études et réaliser une courte vidéo sur les associations agricoles et les systèmes d'irrigation au Maghreb et à Oman afin de sensibiliser le public	
	Réalisée	Oui
	Observations	<p>Dans le cadre du projet, la délégation omanaise a participé à deux voyages d'étude en Mauritanie et en Tunisie, dont l'objectif était de promouvoir le rôle des associations dans le développement agricole et la gestion des ressources en eau.</p> <p>Les quatre présidents d'associations omanaises ont participé, du 28 mai au 1^{er} juin 2023, au premier voyage d'étude en Mauritanie, lequel portait sur l'amélioration des systèmes d'irrigation. La délégation s'est rendue sur le terrain afin de visiter le barrage civil de Teyareth, le barrage de Salkalil et une oasis de palmiers afin d'apprendre plusieurs techniques d'irrigation. Les discussions ont principalement porté sur l'importance des barrages pour la préservation des lacs souterrains et sur les différentes méthodes permettant d'améliorer les systèmes d'irrigation pour répondre aux besoins des palmiers. Dans le même contexte, la FAO a organisé un deuxième voyage d'étude, dans le sud de la Tunisie, où la délégation omanaise a visité la palmeraie Ibn Chabbat, à Nafta. Les participants ont pu y découvrir des techniques d'irrigation par gravité efficaces, mises au point par le mathématicien Ibn Chabbat. Elle a également visité la Corbeille de Nefta, dans l'oasis de Ras El Ain, où elle a découvert des technologies adaptées aux anciennes oasis, notamment des réservoirs constitués de géomembrane pour le stockage de l'eau d'irrigation. En outre, elle a étudié l'oasis de Degache et son système ancien d'irrigation dans la région des sept puits que l'on appelle Al Mikaye.</p> <p>Afin de faciliter l'échange d'expérience entre les pays du Maghreb et Oman, cinq représentants du Maghreb se sont rendus à Oman afin de promouvoir les bonnes pratiques agricoles, le rôle des associations et les systèmes d'irrigation agricole. Ils ont également découvert le fonctionnement et la répartition des quotas d'eau lors d'une visite du <i>falaj</i> Daris, à Nizwa.</p>

Partenariats et diffusion

Pour plus d'information veuillez contacter: Reporting@fao.org

Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture

Viale delle Terme di Caracalla

00153 Rome, Italie



Certains droits réservés. Cette œuvre est mise à la disposition du public selon les termes de la licence Creative Commons Attribution 4.0 International ([CC BY 4.0](https://creativecommons.org/licenses/by/4.0/))